

Parcours de Maxime 13 ans (raconté par sa maman)

Composition de la famille : 5 personnes Maxime, ses parents, ses 2 grandes sœurs de 18 et 21 ans (nées d'un premier mariage de la maman)

Maxime était un bébé très tonique, bien que né prématurément (6 semaines avant terme). Il dormait peu et demandait beaucoup de présence et d'attention. Heureusement, j'avais pu reprendre mon travail à mi-temps puis à 4/5ème.

Première alerte à la crèche : il avait 9 mois et la directrice demande à nous rencontrer. Plaisanteries à la maison !! On se dit : "Ca promet, si on est déjà convoqués à 9 mois qu'est-ce que se sera à 15 ans ? Mais cette directrice était une femme d'expérience avec plus de 30 ans de pratique et elle sentait bien un problème. Maxime n'obéissait pas, il suivait son idée et même à 4 pattes il "écrasait" les autres bébés pour atteindre un jouet qui lui faisait envie. Après avoir éliminer toute cause physiologique et vérifier son audition, la pédiatre de la crèche nous conseille de prendre rendez-vous au CMPP. A la maison, nous avons aussi constaté qu'il était très têtu et les choses ont empiré dès qu'il a marché vers 13 mois : il accaparait de plus en plus l'attention de toute la maisonnée, faisait des bêtises dès que l'on ne s'occupait plus de lui, il s'agitait beaucoup et devenait agressif. En même temps les séparations étaient difficiles surtout avec moi quand je l'emmenais ou le récupérais à la crèche.

A 18 mois, il commence un suivi individuel au CMPP avec une psychologue. Cela durera environ 6 ans. Il entre à la maternelle un peu avant 3 ans et les difficultés continuent. Il s'isole souvent, ne participe pas aux activités collectives, ne veut pas suivre les règles du groupe ni appliquer les consignes pour le travail. Il perturbe la classe et n'a pas de plaisir à aller à l'école. Les deux dernières années de maternelle sont particulièrement difficiles car il est avec la directrice qui exige beaucoup des enfants. Cela convient à certains mais c'est trop pour Maxime qui refuse alors de faire les exercices même sous forme de jeux. Le réseau d'aide de l'école (RASED) est sollicité mais les tests ne révèlent aucune difficulté particulière bien au contraire puisque Maxime est toujours performant et pertinent dans le contact individuel avec un adulte, c'est le groupe qui lui pose problème.

Maxime rentre donc en CP où la nouvelle institutrice qui arrive dans l'école vient d'une ZEP (Zone d'éducation Prioritaire). Elle est donc habituée à s'occuper d'enfants en difficulté et le cas de Maxime ne lui semble pas pire que ceux qu'elle a connu. L'année suivante en CE1, c'est une autre histoire. En effet, sa maîtresse préoccupée par des difficultés personnelles se retrouve vite débordée par le comportement de Maxime et incapable de gérer la situation. Son comportement s'aggrave, il perturbe de plus en plus la classe et se retrouve mis à l'écart par les autres enfants du fait de son agressivité ce qui est compréhensible mais très difficile à vivre pour Maxime et pour nous ses parents.

L'école se dégage de toute responsabilité en renvoyant la balle dans le camp du CMPP puisqu'il ne s'agit pas d'un problème scolaire. Nous sommes donc pris entre deux feux et personne ne propose rien alors que je vois mon enfant de plus en plus malheureux. Je décide donc avec l'accord de mon mari de le changer d'école et d'essayer une autre pédagogie puisqu'il existe sur notre ville une école Montessori. Sa rentrée en CE2 se passe bien mais très vite, il retombe dans son fonctionnement et ses problèmes de comportement.

Nous rencontrons ses deux institutrices qui nous confirment que Maxime n'est pas à sa place dans ce type d'école mais leur formation approfondie sur la psychologie de l'enfant leur permet de porter un regard constructif sur le cas de Maxime et de prendre en compte sa souffrance. Il rencontre alors un psychologue qui va enfin mettre des mots sur les difficultés de notre fils : il souffre de troubles anxigènes c'est à dire qu'il se sent perpétuellement dans l'insécurité ce qui provoque chez lui un stress permanent qu'il ne parvient à gérer que par un comportement agressif et perturbateur. Ce psychologue et le CMPP nous proposent alors d'aller visiter des IR (maintenant ITEP) car ce type de structure conviendrait à Maxime et ses difficultés pourraient y trouver des réponses. Son dossier passe en CCPE puis à la CDES avec un avis favorable pour cette orientation. Après de nombreuses hésitations et des périodes de doute et de culpabilité, nous optons quand même pour cette solution mais en semi internat. Maxime intègre donc l'ITEP à 9 ans mais il rentre à la maison tous les soirs.

Il y passera 3 ans dont la première année à temps complet puis dès la deuxième année, l'intégration scolaire est mise en place dans une école primaire où il rencontre une équipe formidable qui va lui redonner confiance et l'aider à renouer avec le scolaire. Malgré des capacités intellectuelles tout à fait normales, il a pris du retard dans ses apprentissages et son orientation à la sortie de l'ITEP approche puisque les enfants y sont admis jusqu'à 12 ans maximum. La seule solution est l'entrée en classe de 6ème SEGPA dans un collège mais c'est faute de mieux. En effet, le niveau scolaire y est faible et les jeunes qui s'y retrouvent présentent des difficultés de tous ordres mais la taille du groupe classe (16 jeunes maximum) est suffisante pour lui et les difficultés de socialisation seront la priorité de cette année de 6ème. Il serait perdu en 6ème classique par le rythme trop soutenu et le groupe trop important.

Il a pu bénéficier d'une place en SESSAD qui permet de faire le lien entre le jeune et sa famille et les enseignants. Une éducatrice vient le voir 1 heure par semaine et il continue son suivi psychologique individuel. Nous parents, pouvons également rencontrer des psychologues pour exprimer nos difficultés car il va falloir traverser cette période compliquée qu'est l'adolescence d'autant plus que Maxime est beaucoup plus grand que la moyenne de son âge (1m80 à 12 ans) ce qui ne facilite pas les choses.

Pour conclure, je dirai qu'il ne faut pas se décourager et continuer de remplir pleinement notre rôle de parents mais essayer de travailler en osmose avec les professionnels en ITEP, discuter avec eux pour comprendre ce qui se passe pour le jeune. Une part de chance intervient aussi par le biais de rencontres qui peuvent être décisives car ces jeunes fonctionnent beaucoup à l'affectif et sont hypersensibles. Dans notre cas, nous avons eu la chance de rencontrer plusieurs personnes qui ont su comprendre Maxime et nous montrer ses qualités là où nous ne parvenions plus à voir que le côté négatif. Nous avons également fait une thérapie familiale avec le CMPP ce qui nous a beaucoup aidé dans notre couple. Il ne faut surtout pas hésiter à demander de l'aide car on ne peut pas toujours s'en sortir seuls et dans mon cas je ne devais pas oublier mes deux filles qui avaient et ont toujours besoin de moi.